

RESUME DU VADEMECUM EXAMINATEUR DE L'EVALUATION DES COMPETENCES EXPERIMENTALES (ECE : consignes à respecter, erreurs à éviter, harmonisation des pratiques)

ETAPE 1 : Concevoir une stratégie pour résoudre une situation problème	- Lorsqu'il réfléchit à l'étape 1, le candidat n'a pas connaissance du matériel qu'il aura à sa disposition ensuite. - L'évaluation se passe en situation, pendant cette étape 1(10 mn), et non à posteriori. Aucune trace ni écrite ni sonore n'est conservée par l'examineur. - Cette étape n'est pas un dialogue (juste vérifier que la présentation est complète si nécessaire). Une intervention peut juste vérifier s'il n'a rien oublié. Cette dernière est non pénalisante s'il est réactif et ajoute ce qu'il a oublié, par exemple les résultats attendus - Il ne s'agit pas de proposer un protocole détaillé mais d'exprimer la capacité du candidat à élaborer une <u>stratégie de résolution</u>, sans oublier les témoins ni la formulation des résultats attendus. - Les ressources permettent au candidat de concevoir sa stratégie pour mener sa recherche. Elles permettent de minimiser les connaissances nécessaires pour traiter l'ensemble du sujet. - Il est donc indispensable que le candidat travaille pendant toute la durée de l'épreuve avec la fiche sujet-candidat (pages 1 et 2) et la fiche protocole-candidat. - Proposition d'une méthode concrète afin de rassurer les candidats futurs : 1. Que me demande t-on ? 2. Comment dois-je faire ? 3. Quels résultats sont attendus ? - La formation des élèves doit les conduire à accepter le fait que leur donner dans l'étape 2 un protocole à mettre en œuvre différent de celui qu'ils ont imaginé, ne signifie pas que ce dernier n'était ni valide ni acceptable.
ETAPE 2 : Mettre en œuvre un protocole de résolution pour obtenir des résultats exploitables	- le candidat est évalué sur sa capacité à mettre en œuvre un protocole, à organiser et à gérer son poste de travail, à respecter des conditions de travail et de sécurité. - L'examineur (1examineur/ max 4 candidats) peut fournir une ou plusieurs aides mineures ou majeures. L'objectif est que tout candidat réussisse la manipulation - l'examineur doit veiller au suivi du travail du candidat et lui apporter la ou les aides même si ce dernier ne le sollicite pas. - Quand l'étape 2 comporte deux activités, seule une des deux (précisée dans la fiche laboratoire et évaluateur) peut faire l'objet d'une aide majeure, l'autre activité ne pouvant faire l'objet que d'aides mineures, quelles qu'elles soient.

RESUME DU VADEMECUM EXAMINATEUR DE L'EVALUATION DES COMPETENCES EXPERIMENTALES (ECE : consignes à respecter, erreurs à éviter, harmonisation des pratiques)

	- Quand le candidat a terminé l'étape 2, l'examinateur vient vérifier d'une part le rangement du poste de travail et d'autre part s'il a obtenu des résultats exploitables et déterminé les informations indispensables à communiquer dans l'étape suivante. Dans le cas contraire, l'examinateur lui fournit le document de secours (pas considéré comme aide majeure si déficience du matériel) ou complète ses informations. - Le candidat peut alors passer aux étapes 3 et 4 jusqu'à la fin du temps imparti. Il est absolument nécessaire que le candidat ait un temps suffisant pour réaliser ces deux étapes : il faut donc gérer en conséquence l'apport des aides.
ETAPE 3 : Présenter les résultats pour les communiquer	communiquer les données obtenues lors de la mise en œuvre de l'ensemble du protocole - Cette communication nécessite de traiter les données pour les rendre plus compréhensibles et explicites pour celui qui reçoit l'information c'est-à-dire comme un chercheur le ferait à une communauté scientifique. - plusieurs formes de communication scientifique sont possibles et parfois complémentaires : le dessin, le schéma, l'image numérique, le tableau et toute forme de diagramme (graphique, histogramme, etc.) - Le candidat la construit selon les règles qu'il a apprises, lui adjoint tout commentaire utile et l'organise dans le sens du problème à résoudre afin qu'elle soit "techniquement correcte" (soignée, lisible, appropriée, ...), "bien renseignée" (commentaires, légendes, titre, ...) et "bien organisée" (pour donner du sens aux résultats bruts obtenus). - Si le candidat choisit une communication numérique, le format du fichier est à son choix et à enregistrer dans un répertoire indiqué par l'examinateur
ETAPE 4 : Exploiter les résultats obtenus pour répondre au problème	- Cette étape termine la démarche d'investigation : le candidat exploite les résultats ("je vois"), intègre des notions ("je sais") et construit une réponse ("je conclus") au problème initiateur de la recherche. - L'examinateur veillera à prendre en considération tous les éléments présentés dans l'étape 3 qui devraient figurer en étape 4, et qui n'auraient pas été repris par le candidat.